

C'est quoi le tarif libre ?

Depuis le 1er mars 2016, les prestations pour des actes qui ne figurent pas dans le tableau 5 du décret du 26 février 2016 donnent lieu à une rémunération librement convenue entre le notaire et son client. On parle alors d'"Honoraires" (Art R 444-16 Ccom). Parce qu'ils sont libres, la fixation de ces honoraires donne lieu à une convention signée entre le notaire et son client : **La lettre de mission**. Chez NEONOT, nous avons fait le choix de la transparence et, outre la liste des prestations convenues, cette lettre de mission indiquera également les conditions de réalisation de la mission, de versement de la provision, de règlement de l'honoraire et de conclusion de la mission.

Comment est calculée la rémunération libre de l'office (Honoraires) ?

Nos honoraires libres, applicables à compter du **01/06/2018**, sont fixés comme suit :

Immobilier			Au forfait (*)		Sur devis (**)		
Négociation des ventes immobilières TTC			Certifications TTC (Par document)		Divers		
Sur le prix net vendeur TTC (6.000 € minimum)	3.90%		Certification conforme de document	25 €	Consultation juridique - Conseil		
			Certification de signature	45 €	Transaction		
Avis de valeur TTC (1)			Copies de documents TTC		Droit des affaires		
Appartement (par lot) - habitation	150 €		Papier format A4 (noir et blanc) (1)	1 € / page	Bail commercial ou professionnel		
Maison - habitation	180 €		Papier format A4 (couleur) (1)	1.50 € / page	Cession de fonds de commerce		
Autre	Sur devis		Papier format A3 (Noir et blanc) (1)	2 € / page			
			Papier format A3 (couleur) (1)	2.50 € / page			
Expertise immobilières TTC (1)			Copie + 100 pages / autres formats	Sur devis	Droit des sociétés		
Appartement (par lot) - habitation	1.500 €		Copie numérique remise par mail	30 € / document	Constitution de sociétés		
Maison - habitation	1.500 €		Copie numérique remise sur clé USB	32 € / document	Cession de parts / actions		
Autre	Sur devis		Demande urgente (dans les 24H)	Tarif ci-dessus x2	Secrétariat de société		
			(1) avec minimum de 30,00 eur			Délibérations et tenue des registres	
						Audit des actifs immobiliers de la société	
Baux d'habitation TTC			Autres documents TTC		Droit de la Famille		
Négociation - Sur 1 mois de loyer (120 € minimum)	Tarif	Dt locat.	Procuration sous seings privés		Bilan patrimonial		
Visite	30%	0%			(Divorce) - Projet d'état liquidatif avec ou sans partage		
Dossier locataire - rédaction	1.5 € /m²	50%			Convention d'indivision		
Etat des lieux	3 € /m²	1.5 € /m²			Aide aux démarches fiscales : IR - IFI		
					Conventions de quasi-usufruit		
Gestion locative TTC (2)							
Bien en copropriété - Habitation	6%						
Bien hors copropriété - Habitation	6%						
Autres	Sur devis						
(1) frais de transports en sus si hors Rennes Métropole							
(2) sur chaque loyer + provision sur charges							
			(*) Les sommes sont dues intégralement avant remise de la prestation.		(**) Une provision sur frais sera appelée à la signature de la lettre de mission		

Si vous souhaitez nous confier la réalisation d'une prestation, n'hésitez pas à nous solliciter un état de frais prévisionnel